

# De la Guerche à la Chaperonnière à Andrezé



Visorando



Randonnée n°5031689

Une randonnée proposée par Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire

Ce circuit permet de rencontrer la nature maugeoise à travers les sentiers bordés d'arbres et de haies bocagères. Possibilité de scinder ce circuit en deux parties

<b>Durée :</b>	3h30	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	11.91km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	44m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	51m		
<b>Point haut :</b>	109m	<b>Commune :</b>	Andrezé (49600)
<b>Point bas :</b>	71m		



## Description

Stationner sur le parking à côté de l'Église Saint-Pierre, 15 Place François Gourdon à Andrezé

**Balisage Bleu** tout au long de la randonnée.

**(D/A)** Démarrer Rue de la Poste à droite de l'église et suivre le sens interdit en prenant à gauche. Passer devant la pharmacie, remonter la rue jusqu'aux intersections et prendre tout droit Rue du Pontreau. Monter cette rue jusqu'au calvaire situé au carrefour du quartier de la Grande Guerche.

**(1)** Tourner à gauche vers la Petite Guerche et l'atteindre. Quitter ici cette route et poursuivre par le chemin qui lui fait suite. Atteindre l'intersection en T avec une nouvelle route.

**(2)** Prendre à gauche et descendre jusqu'à la route. À l'intersection, monter la route à droite. Traverser le hameau de la Chalouère. Obliquer à droite devant le calvaire, passer devant un long bâtiment agricole et rejoindre l'intersection avec cinq routes au hameau de la Grande Gobinière.

**(3)** Prendre le premier chemin à droite juste avant le bâtiment à demi-construit. Cheminer entre les champs jusqu'à une habitation au hameau de la Bouchetière.

**(4)** La contourner à gauche et suivre le Chemin de Jallais jusqu'à un carrefour à quatre directions.

**(5)** Traverser la route et prolonger en face pour trouver rapidement le carrefour d'un sentier menant à l'Aubronnière.

**(6)** Laisser à droite ce sentier pour prendre celui de gauche. Après le tournant à angle droit vers la gauche, prendre à droite quelques mètres plus loin. Longer les champs jusqu'à la route de la Hérissière.

**(7)** La prendre à droite et la suivre jusqu'à la grande exploitation agricole avec plusieurs bâtiments.

**(8)** Obliquer à droite puis négliger les départs de droite et de gauche. Atteindre le Ruisseau de la Coupillière. Le longer sur quelques mètres avant de le traverser et rejoindre le carrefour précédemment passé du hameau de l'Aubronnière.

**(6)** Prolonger en face par le cheminement de l'aller pour arriver rapidement au carrefour à quatre directions.

**(5)** Tourner à gauche sur la route et la suivre. Au virage à 90°, prendre à gauche le sentier juste avant les arbres. Le suivre, longer une haie bocagère puis longer les champs d'arbustes à main gauche et arriver à une bergerie

## Points de passages

- D/A Parking de l'église**  
N 47.170528° / O 0.954749° - alt. 97m - km 0
- 1 Calvaire de la Grande Guerche**  
N 47.17573° / O 0.951095° - alt. 96m - km 0.66
- 2 Carrefour en T**  
N 47.181717° / O 0.961752° - alt. 81m - km 1.74
- 3 La Grande Gobinière**  
N 47.187477° / O 0.967646° - alt. 87m - km 2.84
- 4 La Bouchetière**  
N 47.186778° / O 0.953428° - alt. 104m - km 4.06
- 5 Carrefour à 4 directions**  
N 47.188971° / O 0.946265° - alt. 103m - km 4.8
- 6 Carrefour vers l'Aubronnière**  
N 47.190409° / O 0.941872° - alt. 101m - km 5.18
- 7 Route de la Hérissière**  
N 47.197656° / O 0.944061° - alt. 93m - km 6.14
- 8 Exploitation agricole**  
N 47.197146° / O 0.929884° - alt. 71m - km 7.25
- 9 Bergerie**  
N 47.182144° / O 0.942394° - alt. 106m - km 10.26
- D/A Parking de l'église**  
N 47.17053° / O 0.954734° - alt. 97m - km 11.91

(9) Emprunter à droite le sentier et le conserver par un cheminement quasiment rectiligne pour déboucher au carrefour du calvaire de la Grande Guerche passé à l'aller.

(1) Obliquer à gauche et, par l'itinéraire aller, rejoindre rapidement le parking de l'église d'Andrézé (D/A)..

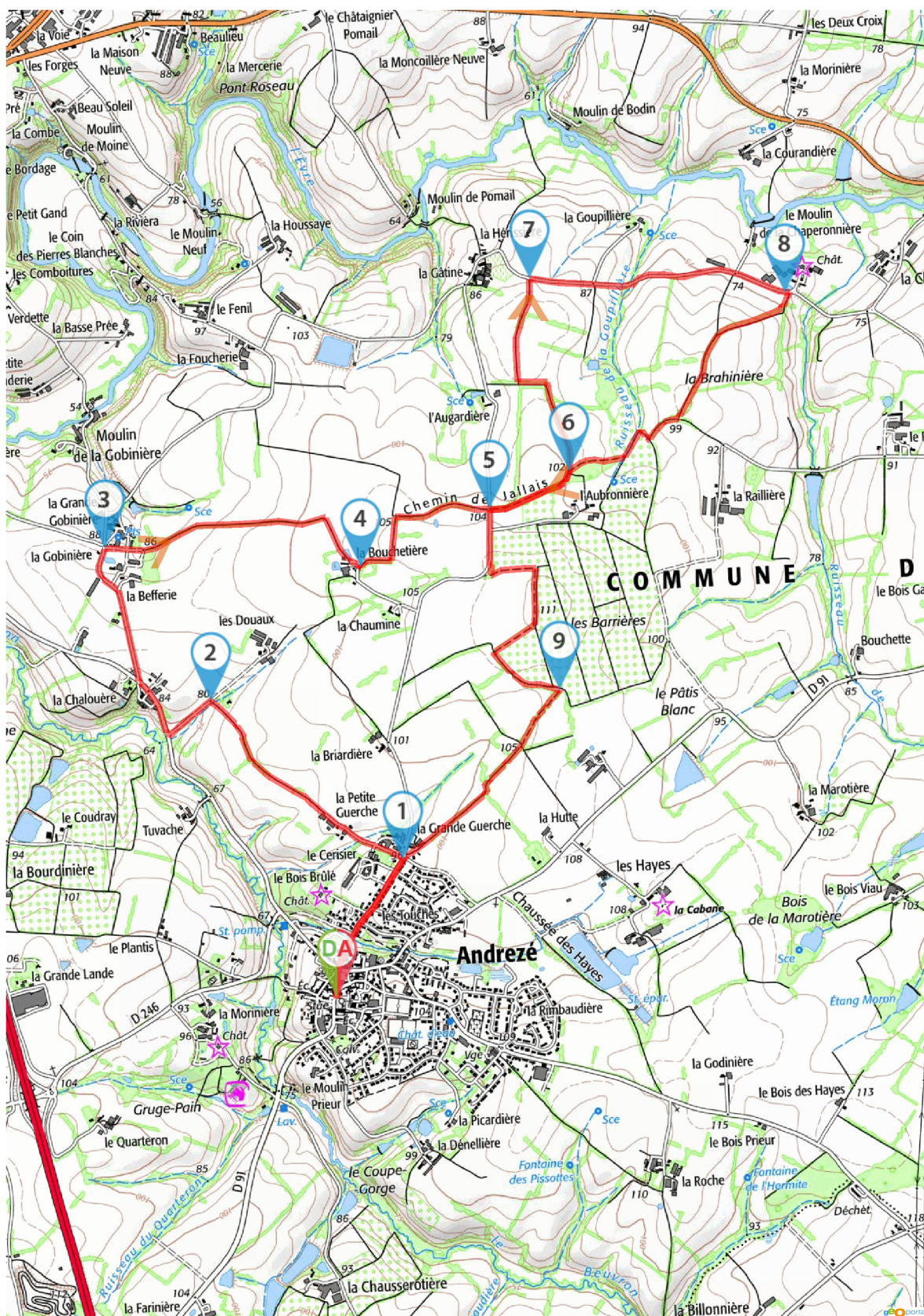
### Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-la-guerche-a-la-chaperonniere-a-andre/>

**En savoir plus :** Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : [contact@osezmauges.fr](mailto:contact@osezmauges.fr) - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km

©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

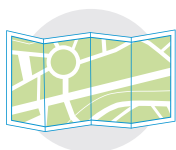
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



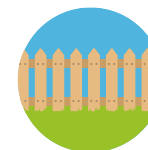
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



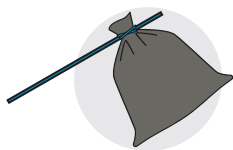
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**